

Coronavirus : L'ARS fait le point en Occitanie ce samedi à 18 heures

Pas de nouveaux cas confirmés dans le Gers, l'Ariège est le seul département d'Occitanie à ne pas être touché par l'épidémie



Coronavirus : L'ARS fait le point en Occitanie ce samedi à 18 heures

Dans ce bulletin récapitulatif n°6, l'Agence régionale de santé recense ce samedi soir 14 mars à 18 heures un total de 210 cas confirmés de coronavirus en Occitanie (toujours 12 départements concernés).

L'ARS rappelle avec insistance les messages de bon usage du 15 pour éviter d'encombrer ces lignes téléphoniques dédiées aux urgences médicales et aux personnes malades. Toute autre demande sur le coronavirus est à exprimer en appelant le numéro vert 0800 130 000 (Appel gratuit 24h/24).

L'ARS salue également ce week-end la mobilisation active des étudiants en santé de la région, qui se proposent de venir en renfort des équipes soignantes, afin d'aider à la prise en charge de notre santé à tous.

210
CAS CONFIRMÉS
EN OCCITANIE

dont
3 personnes guéries
17 en réanimation*
(* MAJ en cours)

Stade 2 de l'épidémie :
L'objectif des pouvoirs publics est de freiner la propagation du virus sur le territoire et d'empêcher, ou tout du moins de retarder aussi longtemps que possible, le passage au stade 3 (ou stade épidémique : correspond à une circulation active du virus).

En bref : les infos du jour

- 35 nouveaux cas confirmés en Occitanie depuis hier soir.
- Futurs professionnels de santé :** L'ARS tient à saluer la belle mobilisation des étudiants en santé qui se mobilisent actuellement dans toute la région pour participer à la prise en charge des patients en renfort des équipes soignantes.
- Appels au 15 :** Pour éviter l'encombrement des lignes téléphoniques des SAMU/centre 15, l'ARS et les centres hospitaliers de la région rappellent que ces appels sont à réserver aux personnes malades et aux urgences médicales !

24/24

Cliquez ici pour consulter :

- Les derniers **communiqués de presse de l'ARS Occitanie**
- Le **dernier point de situation nationale du Ministère de la santé** (vidéo)

Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :
Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé et les voyageurs...
www.gouvernement.fr/info-coronavirus
www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
Suivi épidémiologique : www.santepubliquefrance.fr

En direct sur Twitter :
[@gouvernementFR](https://twitter.com/gouvernementFR) [@MinSoliSante](https://twitter.com/MinSoliSante)
[@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire) [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

PRATIQUE

Hôpitaux et EHPAD
Pour protéger nos aînés et les personnes hospitalisées, les **visites sont suspendues** dans tous les EHPAD et strictement limitées en établissements hospitaliers.

Éducation nationale
Consultez les recommandations du **Ministère de l'Éducation nationale** et de vos Rectorats à **Montpellier** et à **Toulouse**.

Arrêts de travail
Coronavirus : les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents. Voir les modalités sur www.ameil.fr

LES INFORMATIONS UTILES

0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus